

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.025

L'An deux mil un le 25 Mars à 11 Heures, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

19 Mars 2001

DATE D'AFFICHAGE

19 Mars 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, Mme BRAULT, MM CARRIE, CAU, CHABANEAU, Mmes COURTIN, CROUE-MARTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mmes GEOFFROY, GRAMMATICO, MM. GUIARD, HUGENDOBLER, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, M. LE GUEUT, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MERLE, Mmes MONTRON, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mlle TURPIN, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Monsieur BUJARD par Monsieur LE GUEUT
Mademoiselle LABEYRIE par Monsieur MOST
Monsieur COASSIN par Monsieur CHABANEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle TURPIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Communauté de Communes du Pays Royannais

VOTE : Il a été procédé à six tours de scrutins à bulletins secrets dont les résultats ont été les suivants :

1er titulaire/1er suppléant : candidats M. MOST et M. CARRIE
33 votants
M. MOST et M. CARRIE : 29
Bulletins blancs : 4

2ème titulaire/2ème suppléant : candidats M. LE GUEUT et Mme CROUE
MARTIN
33 votants
M. LE GUEUT et Mme CROUE MARTIN : 28
M. HUGENDOBLER et Mme GEOFFROY : 1
Bulletins blancs : 4

3ème titulaire/3ème suppléant : candidats M. HUGENDOBLER et Mme
GEOFFROY
33 votants
M. HUGENDOBLER et Mme GEOFFROY : 29
Bulletins blancs : 4

4ème titulaire/4ème suppléant : candidats Mme MONTRON et Mme LECOMTE-
RULLIER
33 votants
Mme MONTRON et Mme LECOMTE : 29
Bulletins blancs : 4

5ème titulaire/5ème suppléant : candidats M. POTENNEC et M. BOISNARD
33 votants
M. POTENNEC et M. BOISNARD : 29
Bulletins blancs : 4

6ème titulaire/6ème suppléant : candidats Mme PELTIER et Mme BARRAUD
DUCHERON
33 votants
Mme PELTIER et Mme BARRAUD DUCHERON : 29
Bulletins blancs : 4

La Communauté de Communes du Pays Royannais a été créée par
Arrêté Prefectoral du 27 décembre 1995.

Les statuts, modifiés fin 1998 et fin 2000, prévoient que
pour la Commune de Royan le nombre des sièges qui lui est alloué au
Conseil Communautaire est de six titulaires auquel il est adjoint un
suppléant particulier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouf l'exposé du rapporteur
- Après en avoir délibéré
- Après élection au scrutin secret

DESIGNE

- comme délégués de la Ville de ROYAN au sein de la Communauté de Communes du Pays Royannais :

1er titulaire : M. MOST

1er Suppléant : M. CARRIE

2ème titulaire : M. LE GUEUT

2ème suppléant : Mme CROUE-MARTIN

3ème titulaire : M. HUGENDOBLER

3ème suppléant : Mme GEOFFROY

4ème titulaire : Mme MONTRON

4ème suppléant : Mme LECOMTE-RULLIER

5ème titulaire : M. POTENNEC

5ème suppléant : M. BOISNARD

6ème titulaire : Mme PELTIER

6ème suppléant : Mme BARRAUD-DUCHERON

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 mars 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS